

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2020**

Convocation le 12 juin 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint-Vincent-Rive-D'Olt afin de respecter la réglementation en vigueur de lutte contre le COVID19, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COUTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE
Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

**COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET LOTISSEMENT
BOUYSSETTE**

Monsieur Le Maire présente le compte administratif 2019 du lotissement Bouyssette et le compte de gestion 2019, ce dernier étant établi par la trésorerie de Puy L'Évêque

Le compte administratif et le compte de gestion du budget lotissement Bouyssette se résument ainsi (en Euros) :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Dépenses: 0€	Dépenses : 0€
Recettes: 0.34€	Recettes : 0€

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire ne participe pas au vote et se retire de la salle du Conseil.

Le conseil municipal vote le compte administratif 2019

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le conseil municipal vote le compte de gestion 2019

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 22/06/2020
Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 19 juin 2020
Le Maire, Raoul Debar

